



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 26 mars 2026

Date de la convocation :
20 mars 2026

Membres	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19

L'an deux mil vingt-cinq, le **vingt-six mars à dix-neuf heures**, le conseil municipal de la Commune de CHOUZE-SUR-LOIRE dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Date de la convocation : 20 mars 2026

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,
Monsieur Pierre DAVID, Madame Marina DANTIC, Monsieur Éric BRISSET, Madame Françoise ROUX,
Monsieur Yvan BOIDÉ, Adjoints,

Madame Lise DASSONVILLE, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Christian THOUET, Madame Laurence VENNEVIER, Monsieur Laurent HERLIN, Madame Eva DIMA, Monsieur Frédéric BIEMON, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Charline MABILEAU, Madame Marie BOTTI, Madame Vanessa PERRIN-ROMIAN Vanessa, Monsieur Nicolas JAUSELON.

Membre excusé : /

Membre excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Patrick MARTINEZ a donné pouvoir à Madame Vanessa PERRIN-ROMIAN

Membre absent : /

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE

DCM : 2026-04-014

5.3.6. Désignation des représentants - Autres

Désignation des délégués auprès du PNR (Parc Naturel Régional)

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, et en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) (art L 5211-6 à L 5211-8), il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués au PNR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **Désigne en qualité de délégué titulaire** :

- **Monsieur Guillaume DELANOUE**
Conseiller Municipal
21, rue des Cartaux 37140 Chouzé-sur-Loire

➤ **Désigne en qualité de délégué suppléant** :

- **Monsieur Françoise ROUX**
4^{ème} Adjointe
79, rue de Saumur 37140 Chouzé-sur-Loire

Transmis en Préfecture le	30/03/2026
Reçu en Préfecture le	30/03/2026
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20260326-2026-04-014-DE	
Publication électronique le	30/03/2026

- **Prend acte** que ces derniers représenteront la commune au sein du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE



Le Maire,
Gilles THIBAUT

